

A. M. J. Gauchat
Cardinal de Val-de-Ruz
de Val-de-Ruz

JULES JEANJAQUET

QUE SIGNIFIE VAL-DE-RUZ ?

EXTRAIT DE LA
« Festschrift Louis Gauchat »



1926

Que signifie *Val-de-Ruz*?¹

Le Val-de-Ruz, qui constitue un des six districts du canton de Neuchâtel, est un large vallon compris entre deux chaînons du Jura qui s'incurvent en sens contraire. Il est traversé par un modeste cours d'eau à débit très variable, le Seyon. Cette cuvette verdoyante ne compte pas moins d'une trentaine de kilomètres carrés de terres cultivables, au milieu desquelles se sont développés vingt-deux villages. L'origine du nom qui désigne une portion si considérable du territoire neuchâtelois a naturellement sollicité l'attention des étymologistes, mais les explications qu'ils ont données sont loin d'être concordantes et aucune ne saurait résister à un examen critique sérieux.

Les amateurs de solutions faciles n'ont pas eu à chercher bien loin une interprétation. *Ruz* est une appellation bien connue dans le Jura neuchâtelois pour désigner un ruisseau de montagne plus ou moins torrentiel. Quoi de plus simple, dès lors, en s'appuyant sur l'orthographe actuelle, que de voir dans *Val-de-Ruz* la «vallée du ruisseau»? C'est l'explication du doyen Bridel² et de bien d'autres avant et après lui. Un archiviste genevois, auquel les anciennes formes du mot n'étaient pas inconnues, s'en est contenté,³ et on la trouve encore chez l'auteur du plus récent travail d'ensemble sur l'origine des noms géographiques neuchâtelois⁴. Déjà en 1815 elle faisait si peu de doute dans l'esprit d'un ressortissant du Val-de-Ruz établi à Berlin, qu'il n'hésite pas à baptiser sa vallée natale *Das Bachthal*, dans un article écrit pour une revue allemande⁵.

¹ Cette simple note étymologique, dont la substance a fait l'objet d'une communication présentée à la Société d'histoire de Neuchâtel, a dû être substituée au travail que l'auteur destinait au présent volume, et que des raisons de santé ne lui ont pas permis de terminer.

² *Glossaire du patois de la Suisse romande*, v^o *ruz*. Pour Bridel, *ruz* est naturellement un mot celtique.

³ L. Dufour-Vernes, dans l'*Almanach de la Suisse romande*, Genève 1885, p. 114.

⁴ L. Perrin, dans le *Bull. de la Société neuch. de Géographie*, t. V, p. 22.

⁵ F. H. Dubois, *Das Schweizer Bachthal in Neufchatel als Muster eines Vereins freier Landbewohner*, dans *Freimüthige Blätter für Deutsche*, cahiers 6 et 7 (1815—16). Dubois justifie sa traduction p. 151 de la première partie de son article. Cf. *Musée neuchâtelois*, 1880, p. 89.

Les partisans de cette étymologie négligent de nous dire pourquoi on trouve toujours *Val-de-Ruz* et non *Val-du-Ruz*, comme l'exigeraient les règles élémentaires de la syntaxe, si ce nom signifiait réellement «vallée du ruisseau». De plus, toute vallée digne de ce nom étant chez nous arrosée par un cours d'eau, on doit se demander comment l'appellation «Val du ruisseau» aurait permis de distinguer le Val-de-Ruz de n'importe quelle autre vallée et aurait pu remplir la fonction qui est la seule raison d'être d'un nom propre géographique. A cela s'ajoute que le terme de *ruz* ne convient point au Seyon et ne lui est jamais appliqué¹. Ces objections sont du reste secondaires en regard du fait capital que *Val-de-Ruz* n'est qu'une forme relativement récente et que le latin *RIVUS*, dont dérive *ruz*, est absolument impuissant à rendre compte de la longue série des formes anciennes que nous énumérons plus loin.

«Le mot Val-de-Ruz paraît signifier, à première vue, Vallée du Ruz, mais un examen plus attentif lui donne comme étymologie Vallée de Rodolphe», déclare le *Dictionnaire géographique de la Suisse* (t. VI, p. 151), et c'est effectivement cette interprétation plus érudite qu'ont adoptée de préférence les chercheurs documentés et les connaisseurs de l'histoire neuchâteloise. Elle a été indiquée sommairement par Matile² et plus longuement motivée par Gatschet³, qui cite à l'appui un certain nombre de formes tirées de documents du moyen âge. Jaccard⁴ les augmente encore et se rallie pleinement à l'étymologie «Val de Rodolphe», mais sans en donner la raison d'être historique. Une explication a été tentée par certains chroniqueurs neuchâtelois dès le commencement du XVIII^e siècle. L'annaliste Jonas Boyve relate, à la date de 1132, que la Seigneurie de Valangin était à cette époque inhabitée et ne contenait que «du bois et de la broussaille». Le nouveau comte de Neuchâtel, Raoul ou Rodolphe II, entreprit d'en défricher une partie avant de remettre cette terre en fief à son frère Berthold. Il commença par l'endroit le plus proche de Neuchâtel, où il bâtit le village de Fenin. «C'est

¹ L'explication ne devient pas plus plausible si on admet qu'il ne s'agit pas du Seyon, mais des petits *ruz* qui se trouvent dans la vallée, comme le font Dufour, *loc. cit.*, et Egli, *Praktische Schweizerkunde* (4^{me} éd., p. 35, n. 6), qui traduit: «Thal der Runsen oder Schluchtgräben». Où a-t-on jamais rencontré Val-des-Ruz?

² *Histoire de la Seigneurie de Valangin*, p. 14.

³ *Ortsetymologische Forschungen*, p. 206—7.

⁴ *Essai de toponymie*, p. 401. Voir aussi Pierrehumbert, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois*, article *Vau-de-Reu*, complété dans le *Supplément*.

à cause du comte Raoul, ajoute Boyve, que ce val prit le nom de *Vallis Roduli* ou *Val de Raoul* ou de *Rud*. Il a été nommé dans la suite du temps *Val-de-Ruil* ou de *Viruil*, enfin on lui a donné le nom de *Val-de-Ruz* qu'il a aujourd'hui, soit par corruption des noms ci-dessus, soit à cause du ruisseau qui y passe; mais dans les anciens actes qu'on dressait en latin, il est toujours appelé *Vallis Roduli*¹. Boyve ne fait que répéter, dans ce passage, les assertions d'une *Histoire abrégée* de Neuchâtel écrite peu avant les *Annales*, mais il a amplifié la partie étymologique. L'auteur anonyme se contentait en effet de terminer son récit par la remarque: «On prétend que ce fut à cause de ce comte Raoul que ce vallon fut nommé *Vallis Roduli* ou *val de Raoul* ou de *Rud*»².

A en croire ces historiens, le Val-de-Ruz serait donc la «vallée de Rodolphe» parce qu'un comte de Neuchâtel portant ce nom l'aurait défriché au XII^e siècle, pour l'inféoder ensuite à son frère cadet. «Des services aussi considérables devaient se perpétuer dans la mémoire des habitants et la vallée garder le nom du bienfaiteur», conclut Matile³. Malheureusement rien n'est moins authentiquement établi que les faits allégués par Boyve et sa source. Ils ne sont confirmés par aucun document historique⁴ et sont partiellement en contradiction avec des données parfaitement sûres. L'inféodation de la Seigneurie de Valangin au XII^e siècle par Rodolphe de Neuchâtel à un de ses frères, qui ne peut en tout cas pas être Berthold, est sérieusement contestée⁵ et il est hors de doute que le Val-de-Ruz était habité bien avant cette époque. L'un de ses villages, Saint-Martin, apparaît déjà en 998 dans le plus ancien document neuchâtelois connu, la charte de fondation de l'abbaye de Bevaix. Une vallée de cette importance n'était sûrement pas restée anonyme, et même en admettant que Rodolphe ait eu des droits sur ce territoire et ait contribué à son peuplement au XII^e siècle, il serait bien singulier

¹ Boyve, *Annales de Neuchâtel et Valangin*, t. I, p. 134—135.

² *Abrégé de l'histoire du comté de Neuchâtel depuis 1035*, ms. à la Bibl. de Neuchâtel, p. 10.

³ *Histoire de la Seigneurie de Valangin*, p. 14.

⁴ Il est vrai que Matile s'appuie sur les *Mémoires* du chancelier de Montmollin (1628—1703), qui donnent des détails sur la colonisation entreprise par Rodolphe et mentionnent, d'après le manuscrit perdu du chanoine Baillois, un acte de 1152 qui s'y rapporterait (t. II, p. 77). Mais les prétendus *Mémoires* de Montmollin ne sont qu'une mystification du XVIII^e siècle, dont l'auteur amplifie Boyve en alléguant des sources fictives.

⁵ Voy. Ch. Chatelain, *Les Sires de Valangin et l'évêque de Bâle*, dans le *Musée neuchâtelois*, 1895, p. 181 et suiv.

qu'on l'ait baptisé «vallée de Rodolphe» précisément au moment où on lui donnait un autre seigneur.

Quoi qu'il en soit, les considérations historiques ne sauraient à elles seules infirmer absolument l'étymologie «vallée de Rodolphe». En tant que formation toponymique, la combinaison du mot *Val* avec un nom de personne, comme dans *Vaugirard*, ne présente rien d'anormal. S'il est impossible d'identifier le Rodolphe ou Raoul qui aurait donné son nom au Val-de-Ruz, on pourra toujours prétendre que la faute en est uniquement à la pénurie de documents. Laissant donc de côté cet aspect de la question, il convient d'examiner, pour se faire une opinion définitive, si, au point de vue purement formel, l'identification du prénom Rodolphe avec le second élément de *Val-de-Ruz* est aussi bien fondée que le croient ses défenseurs.

Pour donner à nos conclusions une base aussi solide que possible, nous ne nous contenterons pas d'opérer avec un nombre restreint de formes choisies, mais nous réunissons ci-dessous toutes les mentions du Val-de-Ruz antérieures au quinzième siècle que renferment les recueils de documents, ainsi qu'une collection de formes postérieures à cette date, empruntées à des imprimés ou à des pièces d'archives. Il n'a été tenu compte que des documents conservés en originaux, à l'exception d'un petit nombre de cas où existent d'anciennes copies vidimées.

Formes latines.

Année 1185: Petro capellano de *Rodolio* (Trouillat¹, I, p. 26); on lit *Rotolio* dans une double du même acte (Matile², I, p. 27). — 1267: in valle de *Roerio* (ib., I, p. 137). — 1269: de allodio in *Rodolio* (*Fontes*³, II, p. 731); Matile, I, p. 144, imprime *Rotolio*. — 1294: de valle *Rodulli*, trois fois (Matile, I, p. 246—7). — 1296: in valle *Rodolii* (ib., I, p. 256). — 1296: in valle *Roduli* (ib.). — 1303: de, in valle *Rodollii*, trois fois; in valle *Rodolii* (ib., I, p. 277). — 1309: in valle *Rodoli* (ib., I, p. 302). — 1317: vallem *Rodolii*, in valle *Rodollii* (ib., I, p. 331—2). — 1317: vallem nostram *Rodollii*, in valle *Rodollii* (ib., I, p. 332; mêmes formes Trouillat, III, p. 250, copie de 1436). — 1317: Heinrico de Valle *Rodali* (*Fontes*, IV, p. 727). — 1324: in valle *Roduli* (Matile, I, p. 358). — 1349: in valle *Rodulli*, deux fois (ib., II, p. 637—8). — 1354: in valle *Roduli*, trois fois; vallis *Roduli* (ib., II, p. 705—6). — 1365: Jequetus de

¹ *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*. Porrentruy, 1852—1867.

² *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*. Neuchâtel, 1844—1848.

³ *Fontes rerum Bernensium*. Bern, 1883—1908.

Valleroduli (*Fontes*, VIII, p. 649). — 1401: in valle *Roduli* (*Reconn. Bachie*, f° 1, Arch. N.¹). — 1406: in valle *Roduli* (U⁵ n° 6, Arch. N.) — 1478: in valle *Rotuli* (*Spruchbuch* H, p. 319, Arch. Berne). — Commenc. du XVI^e s.: de valle *Roduli* (*Chanoine anonyme*, éd. 1884, p. 158; id., p. 159).

Formes françaises.

Année 1270: dou vaut de *Ruil* (*Matile*, I, p. 148, imprimé *vau*s). — 1276: in valle de *Ruy* (*ib.*, I, p. 161). — 1278: ou Val de *Rue* (*ib.*, I, p. 170). — Vers 1280: ou *Vauderuel*, vau de *Ruël* (*ib.*, I, p. 180—1). — 1285: ou Vaul de *Ruy* (*ib.*, I, p. 208). — 1285: curatus sancti Martini de *Ruil* (*Fontes*, III, p. 390). — 1295: ou Val de *Ruey* (*Matile*, I, p. 252). — 1296: le valt de *Ruey*, deux fois (*ib.*, I, p. 257). — 1307: ou vauz de *Ruhi* (*ib.*, I, p. 292). — 1311: le vaul de *Ruyt*, ou vaul de *Ruyl* (*ib.*, I, p. 312; *Fontes*, IV, p. 468). — 1332: Vau de *Ruyt*, Vau de *Ruys* (*Matile*, I, p. 401). — 1337: in valle de *Rou*, de *Rouz* (*ib.*, I, p. 447, 451). — 1338: ou vaul de *Ruel* (*ib.*, I, p. 458). — Vers 1350: ou Vaul de *Ruyl*, ou Val de *Roye* (*Rentier de Valangin*, f°s 5, 12, Arch. N.). — 1353: Berthier fauco dou *vaulderriou*, dou *vaulderruil* (*Extente de Neuch.*, f° 27 et répertoire, Arch. N.). — 1355: les gentz dou *Vaulderruil* (*Matile*, II, p. 737). — 1357: le Vaul de *Ruyl*, vaul de *Ruyt* (*ib.*, II, p. 763—4). — 1360: le vaul de *Rue*, trois fois (*ib.*, II, p. 825). — 1360: dou Vau de *Ruil*, deux fois (*ib.*, II, p. 827). — 1374: dou vaul de *rouict* (K¹⁸ n° 24, f° 39 v°. Arch. N.). — 1377: Vaul de *Ruez* (*ib.*, f° 42 v°). — 1399: *vaulderuit* (*ib.*, f° 47). — 1402: *vaulderuit* (*ib.*, f° 48). — 1412: ou *vaulderuit* (Q n° 52, Arch. N.). — 1414: ou Vaux de *Ruit* (C n° 39, copie XVI^e s. Arch. N.). — 1443—46: ceulx du *Vaulderuel*, deux fois (*Mus. neuch.*², 1905, p. 59, 60). — 1474—75: Vaul de *Ruz* (*ib.*, p. 135). — 1503: *Valderue* (*ib.*, 1906, p. 95). — 1522: *Vaulx de Reulx* (*ib.*, p. 163). — 1541: *Voderux* (*ib.*, 1907, p. 39). — 1545: Vaulx de *Ruz* (*Reconn. Valangin*, f° 3, Arch. N.). — 1552: *Vauderuz* (*Mus. neuch.*, 1907, p. 71).

Formes allemandes.

Année 1336: Amisen von *Rütols* (*Fontes*, VI, p. 274). — 1339: Wernherus quondam de *Rütols* (*ib.*, VI, p. 485). — Commenc. du XV^e s.: Ich und mine lút ze *Rütels* (*Lettre de Guill. d'Arberg*, Arch. Bienne

¹ Archives de l'Etat de Neuchâtel.

² *Musée neuchâtelois*. Recueil d'histoire nationale et d'archéologie. Neuchâtel, 1864 et suiv.

92, 59). — Vers 1425: zugent die von bern gen *rütols* in daz tal; ... und alsbald man von *Rütols* kam (Justinger, *Berner-Chronik*, éd. Studer, p. 164-5). — 1515: *Rütloffstall* (*Lettre de l'évêque de Bâle*. Arch. N., H¹⁵ n° 5). — 1516: *Rutelfstal* (ib., H¹⁵ n° 30). — 1520: *Rütloffstal*, deux fois (*Prononc. de la Diète de Baden*. Expédition scellée. Arch. N., S⁵ n° 6); dans une copie du XVI^e s.: *Rüttolffstaal*, *Rüdolffstaal* (ib., F¹² n° 19). — 1523: den halben teyl des *Rutelfstal* (ib., *Manuel des baillis*, f° 129). — 1537: des thalls genampt *Rüdolffstall* (Jeanjaquet, *Traité de Combourgeoisie*, p. 285).

Il est superflu d'analyser longuement ce tableau pour arriver à la conclusion qui s'impose à première vue: la concordance présumée entre *Ruz* et *Rodolphe* n'est confirmée en aucune manière par les formes anciennes, qu'elles soient latines, françaises ou allemandes. Si *Ruz* de *Val-de-Ruz* représentait *Rodolphe*, les scribes du moyen âge n'auraient eu aucune hésitation à le traduire en latin par *Rodulphus*, *Rodolphus*, *Rudolfus*, qu'ils emploient constamment dans les actes latins où interviennent les nombreux comtes de Neuchâtel porteurs de ce nom, héréditaire dans leur famille. Or on ne trouve pas une seule fois *Val-de-Ruz* traduit par *Vallis Rodulphi*. Le *Dict. géogr. de la Suisse* allègue bien *Vallis Rudolfi* en 1115, mais on ne connaît aucune mention du *Val-de-Ruz* antérieure à 1185, et il y a évidemment confusion avec un acte de 1115 qui se rapporte à *Vaulruz* dans le canton de Fribourg (*Fontes*, I, p. 366). Matile cite aussi *Vallis Rodolli* ou *Rodolfi*, *Val de Raoul*, sans date, et Jaccard *Vallis Rodulfi*, 1317. Jusqu'à preuve du contraire, nous tenons ces *Rodulfi*, *Raoul* pour fondés seulement sur le désir des auteurs d'étayer leur thèse. Les seules formes attestées¹ sont successivement *Rodotium* ou *Rototium*, *Vallis Rodollii*, *Rodulli*, *Roduli*. Aucune ne saurait passer pour l'équivalent de *Rodolphe*. On rencontre une fois *domini Roduli* pour *Rodolphe* dans les *Monuments* de Matile, en 1311 (p. 309), et Gatschet n'a pas manqué d'en faire état. En réalité, l'original ne porte pas *Roduli*, mais *Rodli* avec une barre sur l'l, et il n'y a pas de raison d'y voir autre chose que l'abréviation de *Rodulfi*.

L'examen des formes françaises ne donne pas un résultat moins négatif. Dans les chartes neuchâteloises des XIII^e et XIV^e siècles, l'équivalent français de *Rodulphus* se présente sous une forme assez stable, dont les variantes s'équilibrent suffisamment par les restes de déclinaison

¹ La variante isolée de 1267 *Roerio* est sans doute une erreur de copiste pour *Roelio* et se rattache aux formes françaises. L'acte provient de la chancellerie de l'évêque de Lausanne. *Rodali* en 1317 sera aussi une leçon erronée de *Roduli*.

et les caprices de l'orthographe. Pour ne citer que quelques exemples pris dans les *Monuments* de Matile, on lit: *Roul*, *Rolz* (vers 1280, p. 179, 181), *Roul* (1307, p. 291), *Roulz*, *Roul* (1307, p. 292), *Royz*, *Roz* (1311, p. 312), *Rol* (1316, p. 325), *Roufz* (1325, p. 373), *Rou* (1329, p. 385), etc. Notre collection d'anciennes formes françaises de *Val-de-Ruz* ne renferme qu'un seul cas de concordance avec le prénom *Rodolphe*; c'est celui de 1337: *in valle de Rou*, *Rouz*. Mais que signifie cette variante isolée en regard des innombrables *Ruil*, *Ruy*, *Ruel*, *Ruey*, etc., qui interdisent toute identification? Le hasard a parfois réuni dans le même acte le nom de Rodolphe et celui du Val-de-Ruz; ils sont entièrement dissemblables: *monsegnour Roul*, mais *vauz de Ruhi* (1307); *Roz*, mais *vaul de Ruyt* (1311). Il ne saurait y avoir de preuve plus tangible de l'absence de rapport entre les deux noms.

Les partisans de la «vallée de Rodolphe» ont naturellement trouvé un de leurs principaux arguments dans le *Rudolfstal* allemand, que les publications officielles de la Confédération suisse accolent avec persévérance, mais sans utilité, au nom du district du Val-de-Ruz¹. L'inspection de notre tableau montre que cet argument est aussi illusoire que les autres et que *Rudolfstal* n'est qu'une modification par étymologie populaire de l'ancien *Rütols tal*. Elle a pris naissance au cours du XVI^e siècle et nos exemples permettent de suivre les étapes de la transformation.

Si le second terme de *Val-de-Ruz* ne représente ni un appellatif (RIVUS ou autre), ni un nom de personne, il reste la possibilité d'y voir un nom de localité qui aurait donné son nom à la vallée, comme c'est le cas dans *Val de St-Imier*, *Val d'Illiez*, *Val de Bagnes*, etc. Il est vrai que la toponymie actuelle de la contrée ne fournit aucun nom qui puisse entrer en ligne de compte; mais le motif n'est pas suffisant pour faire écarter d'emblée cette solution. Il faut prendre en considération les changements qui ont pu se produire sans que nous en ayons connaissance. A part la donation du village de St-Martin, avec son église, à l'abbaye de Bevaix en 998 et celle de Coffrane au Prieuré de Corcelles en 1092, nous ignorons tout de l'histoire du Val-de-Ruz

¹ Cette forme n'existe aujourd'hui que sur le papier et les recherches des champions du Deutschtum pour la découvrir dans la tradition orale sont restées sans résultat. Voy. Blocher und Garraux, *Deutsches Ortsnamenbüchlein für die Westschweiz*, p. 15, et cf. Blocher, dans *Monatsschrift für Stadt und Land* (Berlin), 1902, p. 821: «den Namen Rudolphsthal für das Neuenburgische Val de Ruz habe ich nie gehört und überhaupt nur bei Tschudi gefunden». Sur les formes modernes de l'allemand bernois pour *Val-de-Ruz*, voir p. 448.

jusqu'au XIII^e siècle. Mais l'archéologie nous enseigne que cette région a été, en territoire neuchâtelois, une de celles où la civilisation romaine a le plus fortement pris pied. Nulle part dans ce canton on n'a mis au jour plus de vestiges de constructions remontant à l'époque gallo-romaine. Sans qu'on ait fait de fouilles systématiques, on en a relevé à Saules, à Fontaines, au Closel Mordigne, à Chézard, à Villiers¹. Certaines d'entre elles, comme la villa de Chézard, témoignent de l'existence d'établissements importants². L'extrémité nord-est du Val-de-Ruz, que d'antiques voies de communication reliaient au Val de St-Imier, a dû être un passage fréquenté et posséder dès l'époque romaine quelque agglomération notable. C'est près de Dombresson que fut découvert, il y a un siècle, un amas de 420 monnaies romaines, dont la plus récente appartenait au temps de Néron³. Le village de Savagnier indique aussi par la formation de son nom⁴ un établissement gallo-romain. Le patronage sous lequel sont placées les deux églises voisines de Saint-Martin et de Dombresson atteste de même une fondation très ancienne, remontant peut-être jusqu'aux débuts du christianisme dans la région⁵.

En tenant compte de tous ces faits, il nous semble licite d'admettre que le Val-de-Ruz ait pu tirer son nom de la localité principale de cette partie du pays pendant les premiers siècles de notre ère et que cette localité ait été détruite au cours des invasions barbares, à une date qu'il n'est pas possible de préciser. Une autre possibilité serait que l'appellation chrétienne de Dombresson ou de Saint-Martin ait supplanté un ancien nom indigène, de la même manière que *Saint-Blaise*, près de Neuchâtel, a fait disparaître *Arins*.

¹ W. Wavre, *Musée neuchâtelois*, 1905, p. 155.

² «Les fouilles de Chézard démontrent qu'au Val-de-Ruz, du temps des Romains, il y avait des constructions de luxe, et par conséquent une culture développée». Mandrot, *Musée neuchâtelois*, 1871, p. 250.

³ *Catalogue des médailles trouvées dans le mois de septembre 1824 à Dombresson*, publié par la Société d'Emulation patriotique (Neuchâtel, 1825), p. 2.

⁴ Dérivé de *Salvanius*, forme secondaire du nom d'homme *Silvanius*, par le suffixe gallo-romain *-acus*. C'est l'équivalent du *Salvagny* fribourgeois, sur lequel voy. Stadelmann, *Arch. de la Soc. d'histoire de Fribourg*, t. VII, p. 283.

⁵ Benzerath, *Die Kirchenpatrone der alten Diözese Lausanne im Mittelalter*, p. 104 — 110. Dombresson suppose une formation *Dominum Brictionem* comme cas régime de *Dominus Brictius*. Cf. en France *Saint-Brès* (Haute-Saône) à côté de *Saint-Bresson* (ib.). Saint Brice, évêque de Tours, mort en 444, fut le successeur de saint Martin.

Si l'on concède que les choses ont pu se passer ainsi, le problème de l'origine de *Val-de-Ruz* se posera de la façon suivante: y a-t-il dans l'onomastique gallo-romaine, telle que nous la révèlent les contrées plus riches en documents que la nôtre, un nom qui puisse rendre compte des diverses variantes attestées par notre dépouillement des anciens textes?

La terminaison concordante des trois types primitifs auxquels renvoient nos sources: latin *Rotolium*, *Rodolium*, français *Rueil*, *Ruil*, allemand *Rütol(s)*¹, fait immédiatement songer au suffixe gaulois *-oialos*, latinisé *-oialum* et assimilé de bonne heure à la terminaison *-olium*, qui entre dans la composition d'un grand nombre de noms de lieux de la France terminés en *-euil* (aussi *-eil*, *-eau*, *-uejols*, etc., suivant les provinces): *Argenteuil*, *Mareuil*, *Nanteuil*, etc. Dans la série des principales formations de ce genre qu'a réunie Longnon², il s'en trouve une dont le radical fournit aussi une excellente base au type hypothétique que nous cherchons à reconstituer, c'est *Rotoialum*, forme originelle des noms de *Reuil* (Marne, Oise), *Rueil* (Eure-et-Loir, Seine-et-Oise) et autres localités de moindre importance³. Par une coïncidence inespérée, on rencontre même dans le département de l'Eure le nom de *Vaudreuil*, qui offre la combinaison du nom de lieu avec le substantif *val*. Déjà attesté au VI^e siècle par Grégoire de Tours sous la forme *villam Rotoialensem*, ce nom a évolué dans la suite d'une manière tout à fait analogue à celle de notre *Val-de-Ruz*. On lit *Vallis Rodolii* chez l'historien Guillaume de Jumièges (XI^e siècle), *Vallis Ruolii* (1195), *Vallis Rodolii* (1211), *Vallis Ruellii* (1353), *Val de Reul*, *Ruil*, *Vaudreuil*, *Vaudreuilx* (1607) etc. C'est finalement la forme *Vaudreuil* qui a prévalu et est conservée dans l'appellation des communes de *Notre-Dame-du-Vaudreuil* et *Saint-Cyr-du-Vaudreuil*⁴. On ne saurait désirer de parallèle plus probant pour appuyer l'étymologie de *Val-de-Ruz*.

¹ L's appartient proprement au génitif *Rütols tal*.

² *Les noms de lieu de la France*, p. 65—69.

³ Le *Dictionnaire des Postes* de France enregistre 6 *Reuil*, 4 *Rueil*, 3 *Ruel*, 35 *Rieux*; une documentation historique permettrait seule de déterminer ceux de ces noms qui remontent sûrement à *Rotoialum*. Il s'agit en tout cas d'une appellation qui n'était pas rare. Le radical *roto* est le même qui figure dans *Roto-magus*, devenu *Rouen*.

⁴ Voir Blosseville, *Dictionnaire topographique du département de l'Eure*, p. 227; Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz*, II, p. 1233, art. *Roto-ialus*; Longnon, *Noms de lieu de la France*, p. 68; cf. aussi *Géographie de la Gaule au VI^e siècle*, p. 360. *Reuil* du département de la Marne apparaît sous la forme *Rodolium* en 1178, *Rueil* en 1225, etc. Voir Longnon, *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, p. 227.

La base gauloise *Rotoialos* s'est latinisée chez nous comme en France en *Rotolium*, dont le *-t-* intervocal s'est affaibli de bonne heure en *-d-* pour disparaître complètement, suivant la règle, dans les formes françaises *Rueil*, *Ruil*, etc. L'allemand seul, conformément à ses habitudes, conserve intact le *-t-* dans son *Rütol(s)*, tout en reculant l'accent sur l'initiale.

Le développement de la terminaison *-olium* présente dans les textes de grandes variations, qui s'expliquent par les divergences locales de prononciation, l'embarras des scribes à les rendre ou leur négligence à transcrire un nom propre qui leur était étranger. La tendance plus ou moins marquée à la francisation des graphies augmente encore leur incertitude. La notation la plus fréquente *Ruyl*, *Ruil* représente probablement une prononciation *Rüt*, qui, en passant par *Rüy*, aura donné le *Rü* actuel, orthographié *Rux*, *Ruz* dès le XVI^e siècle. Mais, à en juger par les nombreux *Ruyt*, *Ruit*, qui alternent dans certains actes avec *Ruyl*, la prononciation *Rüi* a dû aussi exister. *Ruel*, *Ruey* indiquent un développement en *-öt*, *-öy*, analogue à celui du français; la chute de la consonne finale conduit à *Vaul de Ruez*, *Vaulx de Reulx* (1522), qu'on retrouve dans le patois *Vödrö*, à la Chaux-de-Fonds, et dans la forme du français populaire actuel, employée surtout pour désigner l'habitant du Val-de-Ruz¹. Cf. aussi *Vödröy*, relevé dans le patois d'Orvin. L'analyse des variations du nom dans les divers patois de la contrée aurait peut-être permis d'en préciser mieux l'évolution phonétique. Cette étude n'est plus possible aujourd'hui que le patois est éteint. D'après les renseignements que nous possédons², *Vödrü* était la prononciation patoise habituelle au Val-de-Ruz. Nous l'avons recueillie autrefois chez un patoisant de Coffrane, M. Pierrehumbert l'a notée pour Montmollin et M. Muret à Savagnier³. C'est aussi *Vau-d'Roue* qu'emploie G. Quinche dans son patois de Valangin⁴. On retrouve *Vödrus* à Lamboing et à Diesse (Montagne de Diesse, canton de Berne) et *Bödrus* en est l'adaptation à l'allemand bernois⁵. Dans les anciens textes, il

¹ Voir Pierrehumbert, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois*, art. *Vau-de-Reu*.

² M. E. Muret nous a aimablement communiqué les quelques formes orales recueillies au cours de son enquête sur les noms de lieux neuchâtelois, M. F. Fankhauser celles qu'il a notées à Orvin, Lamboing, Diesse et dans le dialecte allemand bernois.

³ Mais *Vödrü* pour Villiers et *Vödrü* au Val-de-Travers.

⁴ Voy. dans le recueil *Le patois neuchâtelois*, p. 22, 23.

⁵ Matile, *Hist. de la Seigneurie de Valangin*, p. 14, signale déjà le bernois *Boden Ruher*; Blocher et Garraux, *Ortsnamenbüchlein*, p. 15, notent *Boderued*.

est peut-être permis de reconnaître ce type non seulement dans la forme écrite *Rou* (1337), mais aussi dans la graphie *Rue*, qui apparaît déjà en 1278. Le passage de *ö* suivi de consonne palatale à *u(ø)* n'a en tout cas rien d'anormal dans le patois du Val-de-Ruz. Il est attesté, par exemple, pour *u(ø)* «œil», *ørgu* «orgueil», dont les conditions phonétiques sont semblables à celles de *Rotolium*¹.

En somme, lors même que l'explication minutieuse de toutes les variantes ne saurait être donnée, il ressort de l'examen qui précède que l'ensemble des formes anciennes et modernes de *Val-de-Ruz* s'accorde pleinement avec la base *Rotoialum*, attestée pour plusieurs localités françaises. Comme, d'autre part, les indices archéologiques sont favorables à notre hypothèse, nous n'hésitons pas à conclure que *Val-de-Ruz* ne représente ni la «vallée du ruisseau», ni la «vallée de Rodolphe», mais la vallée qui tire son nom de l'endroit disparu nommé *Ruil*, et nous pensons qu'il y a lieu d'ajouter à la liste des localités gallo-romaines de la Suisse romande un *Rotoialum* au sujet duquel l'histoire est complètement muette, mais dont *Val-de-Ruz* perpétue le souvenir.

Neuchâtel.

Jules Jeanjaquet.

¹ Voy. O. Greuter dans l'introduction à son édition de G. Quinche, *Le temps d'autrefois*, p. 27, et les *Tableaux phonétiques des patois suisses romands*, col. 448, n° 49 (Savagnier).